HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

n° dossier : _____

Direction des interventions de l'État

Bureau de l'appui à la mobilité et à l'insertion
Pôle de la continuité territoriale
Année 2024

DEMANDE DE REMBOURSEMENT POUR LES PASSEPORTS MOBILITÉ

Vous êtes éligibles si vous remplissez toutes les conditions suivantes :

- ✓ vous résidez actuellement en Polynésie française depuis au moins 6 mois
- ✓ vous avez vérifié votre éligibilité par rapport aux revenus familiaux de 2023 *(voir lien internet vers simulateur d'éligibilité en page 3)*
- ✓ pour les PM E : vous êtes inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur dans une filière inexistante ou saturée en Polynésie française et avez moins de 27 ans au 1er octobre 2023
- ✓ pour les PM FP : vous êtes à la recherche d'un emploi ou en situation d'insertion professionnelle et avez suivi une formation professionnelle inexistante en Polynésie française
- ✓ pour les PM C : vous avez été admissible à des épreuves orales de concours catégorie A ou B en Métropole
- ✓ pour les PM SP : vous êtes inscrit en terminale professionnelle ou technologique, en section de technicien supérieur, en institut universitaire technologique, en licence professionnelle ou en master et avez suivi un stage dont le champ d'activité et le niveau de responsabilité est inexistant en Polynésie française
- ✓ vous ne bénéficiez pas d'autre aide publique pour financer votre déplacement

IDENTITÉ ET INFORMATIONS PERSONNELLES DU VOYAGEUR

❑ M. ❑ Mme **** Identiques aux informations figurant sur votre passeport*** Nationalité : _____

Nom de naissance * :_____ Date de naissance : /____/____/_____/

Nom marital * :_____ Lieu de naissance :_____

Prénoms * :_____

Adresse géographique en Polynésie française : _____

_____ depuis _____

Adresse postale : BP : _____ Code postal :_____ Commune :_____

Tél. (domicile) : _____ Portable :_____ Tél. (autre) : _____

Adresse de messagerie électronique : ……...……@……...……..

SITUATION FAMILIALE

❑ Stagiaire vivant à la charge financière d'un tiers (père, mère, conjoint, tuteur…) :

Identité du tiers : ❑ M. ❑ Mme
Nom et Prénom : _____
❑célibataire ❑en concubinage/Pacsé(e)/Marié(e)
❑séparé(e)/divorcé(e) ❑veuf(ve)
Nombre d'enfants à charge : _____

❑ Stagiaire disposant de ses propres ressources financières

❑célibataire ❑en concubinage/Pacsé(e)/Marié(e)
❑séparé(e)/divorcé(e) ❑veuf(ve)

Nombre d'enfants à charge : _____

INFORMATIONS CONCERNANT LE VOYAGE

Aéroport de départ : ……..…… Date de départ effectuée : ……..……...

Aéroport d'arrivée * : …...…… Date de retour effectuée : ……..……...

Trajet : ❑ Aller simple ❑ Aller – Retour ❑ Retour simple

Compagnie aérienne : ❑ AIR FRANCE (Paris CDG) ❑ AIR TAHITI NUI (Paris CDG) ❑ FRENCH BEE (Paris ORLY) (représentée par l'agence RATERE)

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) _____

CERTIFIE SUR L'HONNEUR :

- l'exactitude des renseignements fournis dans le cadre de la présente demande de remboursement ;
- n'avoir bénéficié d'aucune autre aide publique au transport aérien pour l'année de validité du billet.

RECONNAIS :

- avoir pris connaissance des conditions d'octroi du passeport mobilité ;
- avoir été informé(e) que le voyage aidé doit être exclusivement effectué en classe économique (sur-classement non autorisé), en utilisant la liaison la plus directe et les correspondances les plus rapprochées (stop-over non autorisé) ;
- avoir été informé(e) que le remboursement du transport s'effectuera sur la base du tarif conventionné pour un aller-retour entre la résidence familiale (Polynésie française) et la Métropole ; la différence de prix et les frais de service seront à ma charge ;
- **ne pas avoir bénéficié d'un arrêté de prise en charge au titre du passeport mobilité** ;
- avoir déposé ma demande de remboursement dans un délai maximum de 6 mois à compter de la date de départ. Au-delà, ma demande de remboursement ne sera pas acceptée ;
- être informé(e) qu'un titre de perception pourra être émis en cas de déclarations inexactes, de non-respect des conditions d'octroi de l'aide ou de non-respect des engagements ci-dessous.

❑ J'accepte de recevoir à mon adresse de messagerie électronique indiquée à la page 1, les réponses de l'administration et notamment par lettre recommandée électronique ou par un autre procédé électronique équivalent les documents habituellement notifiés par lettre recommandée avec accusé de réception.

A ……, le ……

Signature du demandeur *précédée de la mention « **Lu et approuvé** »*

<u>Point de vigilance</u> :

Le dossier de prise en charge (avant le départ) doit être privilégié au dossier de remboursement (après le départ), lequel n'est pas considéré comme prioritaire. En effet, dans ce dernier cas de figure, vous achèterez un billet d'avion au tarif public (non conventionné) et ne bénéficierez pas, par conséquent, des conditions de voyage négociées dans le cadre des conventions signées avec les compagnies aériennes (2 valises de 23kg, souplesse pour les modifications, etc).

<u>IMPORTANT</u> : *Quiconque se sera fait délivrer indûment ou aura tenté de se faire délivrer indûment un document administratif, soit en faisant de fausses déclarations, soit en prenant un faux nom ou une fausse qualité, soit en fournissant de faux renseignements, certificats ou attestations, sera puni des peines prévues aux articles L. 441-6 et L. 441-7 du code pénal*

*Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Pôle de continuité territoriale (PCT) pour **l'attribution d'une aide du fonds de continuité territoriale (FCT)**. La base légale du traitement est **prévue par le code des transports**. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : le CSPI, la direction des finances publiques et la compagnie aérienne choisie par le demandeur. Les données sont conservées pendant **la durée nécessaire pour s'assurer du respect du délai de carence entre 2 aides du FCT.***
Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le PCT (coordonnées en page 3). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR

- ❑ La copie du passeport du bénéficiaire en cours de validité
- ❑ La copie de la carte d'assuré social valide (carte CPS et/ou VITALE) de chacun des membres du foyer *(CPS)*
- ❑ La copie intégrale du livret de famille ou l'acte de naissance récent de chacun des membres du foyer.
  Si décès, l'acte de décès *(Mairie de résidence)*
- ❑ Certificat récent de vie à charge de famille des enfants à charge du foyer *(Mairie de résidence)*
- ❑ Certificat de scolarité 2023/2024 des enfants majeurs scolarisés (à charge) âgés de 18 ans à moins de 25 ans
- ❑ Le jugement de divorce ou la convention de séparation *(Tribunal)*.
  À défaut, une attestation sur l'honneur de séparation co-signée des parents indiquant la nouvelle composition familiale, le mode de garde et le versement éventuel d'une pension alimentaire + les pièces d'identité
- ❑ Facture d'électricité (ou à défaut d'eau) récente de moins de 3 mois au nom du demandeur, sur laquelle figurent au minimum 6 mois de consommation ;
- ❑ Si le demandeur est hébergé : facture d'électricité (ou à défaut d'eau) récente de moins de 3 mois au nom de l'hébergeant avec l'adresse géographique justifiant de 6 mois de consommation, complétée d'une attestation d'hébergement de moins de 3 mois et la pièce d'identité valide de l'hébergeant ;

- ❑ Le formulaire de déclaration des revenus, renseigné, daté et signé *(disponible sur le site du haut-commissariat www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr ou à retirer au Pôle de la continuité territoriale)*

Vous êtes	Pièces à joindre au formulaire de déclaration de revenus
❑ Sans profession :	⇨ Relevé d'information des revenus familiaux de janvier à décembre 2023 (délivré par la CPS) ⇨ Attestation d'affiliation au RSPF 2023 (délivrée par la CPS)
❑ Patentés	⇨ Relevé d'information des revenus familiaux de janvier à décembre 2023 (délivré par la CPS) ⇨ Attestation fiscale délivrée par la DICP (situation au 31/12/2023)
❑ Étudiant(es), Salariés, Fonctionnaire ou Retraités du Territoire ;	⇨ Relevé d'information des revenus familiaux de janvier à décembre 2023 (délivré par la CPS)
❑ Fonctionnaires de l'État	⇨ Bulletins de paye de janvier à décembre 2023 (délivrés par l'employeur) ou l'attestation de l'employeur indiquant le montant des revenus de l'année 2023 ⇨ Relevé d'information des revenus familiaux de janvier à décembre 2023 (délivré par la CPS)
❑ Retraités de l'État :	⇨ Attestation de paiement de pensions de retraite de l'État (délivrée par la Direction des finances publiques) / le(s) état(s) récapitulatif(s) des autres caisses des pensions perçues en France métropolitaine ou à l'étranger en 2023 ⇨ Relevé d'information des revenus familiaux de janvier à décembre 2023 (délivré par la CPS)
❑ *Autres revenus perçus en 2023 : fournir les justificatifs des revenus perçus en France métropolitaine en 2023 (avis d'imposition de la Direction des Impôts, loyers perçus, autres revenus locatifs, capitaux mobiliers, etc.)*	

- ❑ La facture originale attestant du paiement hors frais de service de vos billets d'avion, tamponnée et signée, et comportant vos nom, prénom et dates de voyage *(fournie par la compagnie aérienne)*
- ❑ Vos billets électroniques
- ❑ Vos cartes d'embarquement. À défaut, une attestation de présence à bord, tamponnée et signée par la compagnie aérienne
- ❑ Votre relevé d'identité bancaire *(organisme bancaire de Polynésie française ou de Métropole)*

DOCUMENTS SPÉCIFIQUES SELON LES DISPOSITIFS, À FOURNIR ÉGALEMENT :

- ❑ Pour les PM E : votre certificat de scolarité 2023/2024 comportant vos nom et prénom et votre filière d'études + vos relevés de notes des 2 années précédentes *(Établissement d'enseignement supérieur)* + l'attestation de l'inexistence de la filière d'études ou de sa saturation en Polynésie française *(Vice-rectorat)*
- ❑ Pour les PM FP : l'attestation indiquant que vous êtes en recherche d'un emploi *(SEFI)* + la notice de présentation de la formation + l'attestation d'inscription + le justificatif de paiement des frais d'inscription + l'attestation de fin de formation professionnelle *(organisme de formation)* + l'attestation de non-prise en charge du billet d'avion *(délivrée par l'employeur)*
- ❑ Pour les PM C : votre convocation aux épreuves orales + l'attestation indiquant votre participation aux épreuves orales du concours externe et leurs dates *(tamponnées et signées par le service organisateur du concours)*
- ❑ Pour les PM SP : votre certificat de scolarité 2023/2024 *(Établissement d'enseignement)* + l'avis du chef d'établissement expliquant la nécessité de suivre le stage hors de la Polynésie française et que ce stage est obligatoire pour valider le cursus scolaire/universitaire + la convention de stage signée *(organisme d'accueil)*

Des pièces justificatives complémentaires pourront être réclamées au besoin selon votre situation.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Localisation et adresse postale :	**Heures d'ouverture des guichets :**
Haut-commissariat de la République en Polynésie française Direction des interventions de l'État Bureau de l'appui à la mobilité et à l'insertion Pôle de la continuité territoriale Avenue Pouvana'a a Oopa B.P 115 – 98 713 Papeete TAHITI POLYNÉSIE FRANÇAISE	du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 **Permanence téléphonique :** du lundi au vendredi de 13h30 à 15h30 au 40 46 84 18 ou au 40 46 84 17 **Contact courriel :** passeport-mobilite@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

Retrait en ligne des formulaires et simulateur d'éligibilité aux aides :

https://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr/Demarches/Aides-au-transport/Demande-de-remboursement

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION

VÉRIFICATION DE LA DEMANDE

Âge : _____ **ans** ***(moins de 27 ans au 1er octobre de l'année N)***

Filière d'études ou de formation : ❑ inexistante en PF ❑ saturée en PF (uniquement pour les PME) ❑ existe en PF

Concours de catégorie : ❑ A ❑ B

Durée de résidence en PF : ❑ respectée (+ de 6 mois) ❑ non respectée (< à 6 mois)

Ressources financières en 2023 : ❑ < 3 177 924 FCFP ❑ >3 177 924 FCFP (26 631 €)

Proposition du gestionnaire : ❑ favorable ❑ défavorable

Si défavorable, motif : ……

Observations : ……

Date d'instruction	Tampon et visa du gestionnaire	
Date de contrôle	OBSERVATIONS	Visa ❑Cheffe BAMI _____ ❑Adjointe_____

SUIVI ADMINISTRATIF ET FINANCIER DE LA DEMANDE

	❑ ***Aller Simple***	❑ ***Retour simple***	❑ ***Aller – Retour***
Arrêté	N° HC …… du ……	N° HC …… du ……	N° HC …… du ……
Facture	N° …… du ……	N° …… du ……	N° …… du ……
Montant État	…… FCFP	…… FCFP	…… FCFP
CHORUS et DFIP	N° DP …… Date DP …… Date DFIP ……	N° DP …… Date DP …… Date DFIP ……	N° DP …… Date DP …… Date DFIP ……
Remboursement inter-îles	Aller simple (Île de résidence vers Tahiti)	Arrêté n° HC …… du …… Montant …… FCFP	N° DP …… Date DP …… Date DFIP ……
	Retour simple (Tahiti vers Île de résidence)	Arrêté n° HC …… du …… Montant …… FCFP	N° DP …… Date DP …… Date DFIP ……